SIMER

Rapport annuel

Prix et qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets

Le mot du président

L'année 2020 fut particulièrement exceptionnelle et inattendue au regard de la crise sanitaire qui a frappé l'humanité entière. Notre service de gestion des déchets a dû largement s'adapter à ce contexte en veillant simultanément à la sécurité de tous et à la continuité du service public. Cela ne fut possible que grâce au sérieux et à l'engagement de nos agents dont la population a su reconnaitre les mérites au travers de nombreux gestes symboliques.

Dans ce contexte nous pouvons aussi nous satisfaire des performances que nous avons obtenu puisque nous avons réussi à diminuer la quantité de déchets ménagers produits sur le territoire de 3%, alors que la tendance nationale est à la hausse.

Nos projets ont aussi pu suivre leurs cours, malgré certains retards et difficultés. C'est bien évidemment la refonte de notre schéma de collecte associée à une Redevance Incitative et à une stratégie de tri à la source des biodéchets qui ont mobilisé toutes nos forces.

2020 ne fut donc pas une parenthèse ou une pause, mais bien une année utile à la préparation du futur et particulièrement riche d'enseignements.

Patrick ROYER,
Président du SIMER

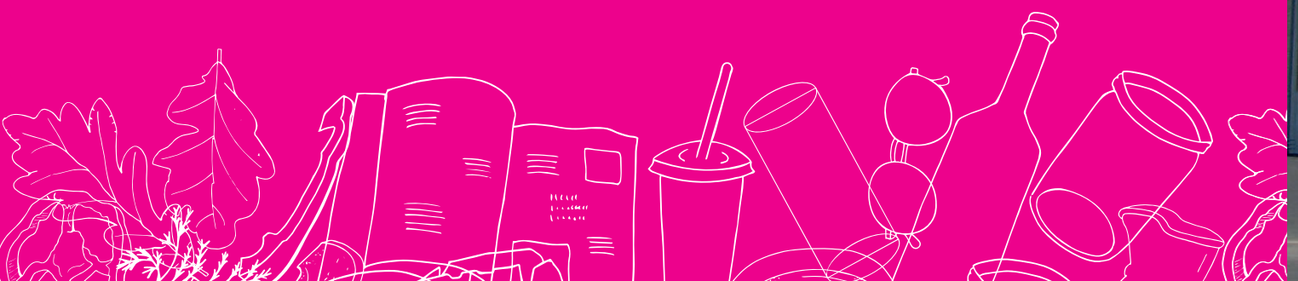

Sommaire

04 Le territoire

05 La gouvernance

06 Bilan des actions menées en 2020

08 La prévention en actions

12 Les indicateurs techniques de la collecte et du traitement

36 Synthèse des flux collectés et traités

38 Les indicateurs économiques et financiers

48 Le bilan social

52 Projets 2021

54 Organigramme

55 Lexique

Le territoire

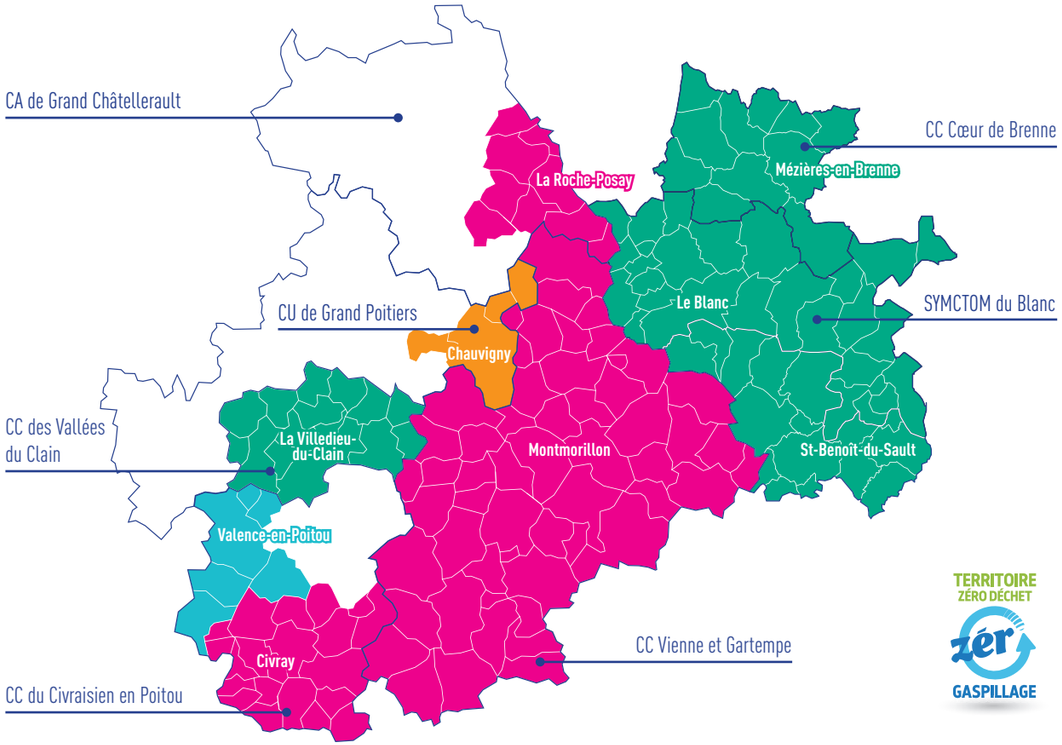

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

58 105 habitants
Territoire ayant transféré au SIMER la compétence « collecte et traitement » des déchets **3 EPCI** (85 communes)

8 096 habitants
Territoire ayant transféré au SIMER la seule compétence « traitement » des déchets + collecte assurée en prestation **1 EPCI** (6 communes de la CC du Civraisien en Poitou)

9 238 habitants
Territoire en convention de gestion **1 EPCI** (4 communes de la CU de Grand Poitiers)

Territoires clients du centre de tri du SIMER

La gouvernance

Patrick ROYER
Président

Justine CHABAUD
1er Vice-Présidente, en charge des politiques de préventions et d'économie circulaire (biodéchets, EIT, réemploi...).

Evelyne AZIHARI
Vice-Présidente, en charge du développement territorial et des partenariats avec les collectivités voisines.

Gilbert BEAUJANEAU
Vice-Président, en charge de la valorisation des déchets et des équipements qui y sont associés.

Josette COLAS
Vice-Présidente, en charge de la définition et la conduite d'une démarche qualité au sein du syndicat.

Patrick CHARRIER
Vice-Président, en charge de la conduite des activités travaux publics.

Pascal LECAMP
Vice-Président, en charge de la sensibilisation des publics et du développement des outils de communication.

Le comité syndical

Collèges « collecte et/ou traitement des déchets ménagers »

Gouvernance à partir des élections d'octobre 2020

* Délégués désignés par les EPCI

DÉLÉGUÉS TITULAIRES*

CC Vienne et Gartempe
PORTE Michel
PUYDUPIN Bruno
ROYER Patrick
ANDRODIAS Christophe
CHABAUD Justine
PREHER Pierre-Charles

CC du Civraisien en Poitou
AUDOUX François
LECAMP Pascal
COLAS Josette
LATU Roland
TEXIER Frédéric

CA de Grand Châtellerault
AZIHARI Evelyne
GEORGES Alain

Le bureau syndical

19 délégués

Bilan des actions menées en 2020

Redevance Incitative

- Lancement de la consultation pour l'acquisition des bacs individuels qui seront distribués aux usagers ainsi que les Points d'Apports Collectifs.

- Dépôt de demande de financement auprès de différents partenaires.

- Chacune des 85 communes concernées par la mise en place de la Redevance Incitative a fait l'objet d'au moins une rencontre individuelle pour leur exposer le nouveau schéma de collecte et l'adapter au regard des observations formulées.

Prévention

- Conduite d'une étude pour développer le réemploi dans le Sud-Vienne et permettre à l'association Corbeau Blanc de disposer d'un plan de développement.

- Le SIMER a été lauréat de l'appel à projet régional TRIBIO, qui permettra au syndicat de disposer de moyens nouveaux pour compléter sa stratégie de tri à la source des biodéchets.

- 800 composteurs vendus sur le territoire du SIMER.

Économie Circulaire

Le SIMER, en partenariat avec la CC Vienne et Gartempe, la CC du Civraisien en Poitou et le Club des entreprises du Sud-Vienne, fut sélectionné pour mettre en place une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Une Animatrice a ainsi été recrutée à cet effet en décembre 2020.

Filière de valorisation :

- Nouvelle benne pour la collecte des déchets d'ameublement à la déchèterie de Millac au 1er septembre 2020.
- Développement d'une collecte séparée des couettes et oreilles.

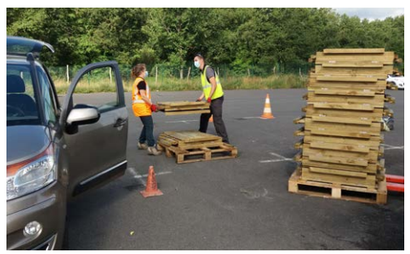

Mesures COVID-19

Le premier confinement décrété par le Président de la République a obligé le syndicat à mettre en œuvre un Plan de Continuation d'Activité fondé sur les principes suivants :

- Accorder la priorité à la collecte et au traitement des déchets des établissements et professions de santé.
- Poursuivre la collecte des ordures ménagères résiduelles pour garantir la salubrité publique.
- Assurer une bonne information des usagers et des élus pour veiller à l'efficacité des mesures.

Dans ce cadre, les mesures d'urgence suivantes ont été prises :

- Fermeture temporaire des déchèteries et du centre de tri.
- Suspension de l'accueil physique des usagers.
- Adaptation du service de collecte :
  Réduction de la fréquence de collecte des OMR dans les communes collectées 2 fois par semaine.
  Arrêt temporaire des collectes sélectives, hors établissements de santé.
  Réduction des équipages à 2 agents.
- Mise en place du télétravail.
- Renforcement de l'entretien des locaux.
- Report des déplacements et formations.
- Organisation de réunions à distance.
- Rappel des mesures sanitaires et des gestes barrières adaptés.

Ces mesures ont pu s'assouplir à compter de mai pour à nouveau se durcir à l'automne avec la résurgence de l'épidémie. Dans tous les cas chacune des mesures a fait l'objet d'une **concertation préalable avec les représentants du personnel au CHSCT qui ont fait preuve de disponibilité, d'initiative et de sens des responsabilités.**

Calendrier des mesures prises pendant le COVID (2020)

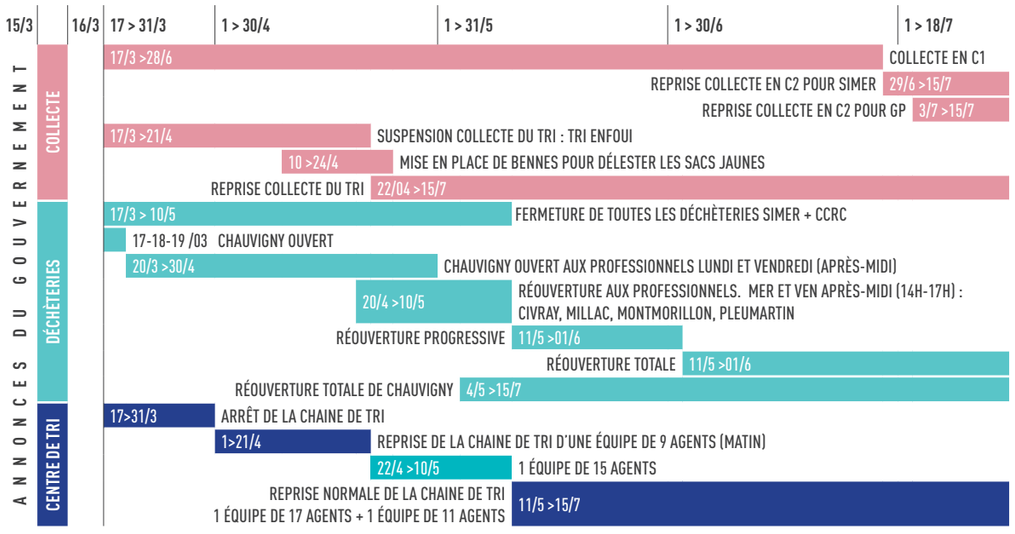

La prévention en actions

Un service en pleine mutation dans lequel les volets tri et prévention ont été renforcés par le volet biodéchets.
C'est une équipe de 5 personnes qui œuvre quotidiennement pour sensibiliser le public à la prévention, au tri et à la réduction des déchets.
En 2020, l'équipe s'est vue renforcer par deux apprenties pour la mise en place de la stratégie biodéchets et la communication digitale.

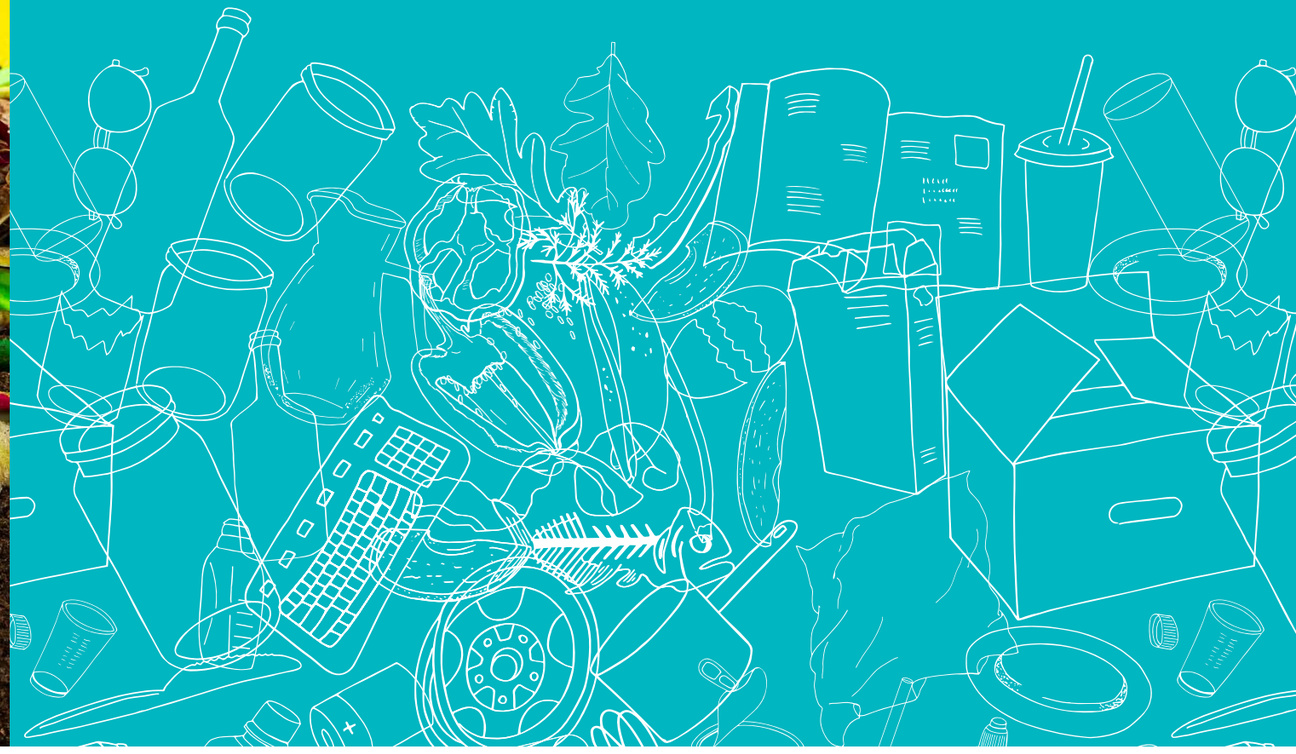

Stratégie biodéchet

Au cours de l'année 2020, le SIMER a développé une stratégie ambitieuse pour promouvoir la valorisation de proximité des biodéchets. Composés des restes de préparation de repas, des restes d'assiettes et des végétaux, les biodéchets représentent le flux numéro un en quantité par habitant.

C'est pourquoi, de nombreuses solutions de compostage, de broyage, ainsi que des animations, des formations ou encore le développement de nouvelles actions seront proposées entre 2021 et 2023.

En 2020, le SIMER a poursuivi sa vente de composteurs à prix réduit.

Numérique

Malgré la crise du Covid 19 et ses confinements successifs, le service prévention du SIMER a su s'adapter et continuer ses activités de sensibilisation en renforçant sa communication numérique.

Des tutoriels, des newsletters et de nombreuses autres publications ont été réalisés sur les réseaux sociaux pour sensibiliser aux gestes de tri, à la prévention et à la réduction des déchets.

2 489

personnes sensibilisées à la réouverture des déchèteries suite au confinement

756

composteurs vendus avec réunion conseil sur la technique du compostage

390

tonnes de végétaux issus de l'entretien des espaces verts broyés sur 15 communes

471 visiteurs accueillis en visite à l'Eco-Pôle, site de traitement des déchets du SIMER

44 991 visiteurs uniques sur notre site internet et
1 271 abonnés à notre page Facebook
179 publications

2 projets collectifs en faveur de la réduction et/ou du tri des déchets soutenus financièrement

233 usagers contactés par courrier ou téléphone pour rappel des consignes de tri des déchets suite aux retours collecte

Les indicateurs techniques de la collecte et du traitement

Les indicateurs techniques donnés dans les pages suivantes illustrent les performances obtenues en matière de collecte et de valorisation des déchets. Ils indiquent également l'organisation et les moyens mis en œuvre pour ce faire. Les indicateurs portent sur les 85 communes, via leur intercommunalité, qui ont transféré au syndicat l'intégralité de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Figurent également de façon distincte, les autres flux de déchets traités par les installations du SIMER.

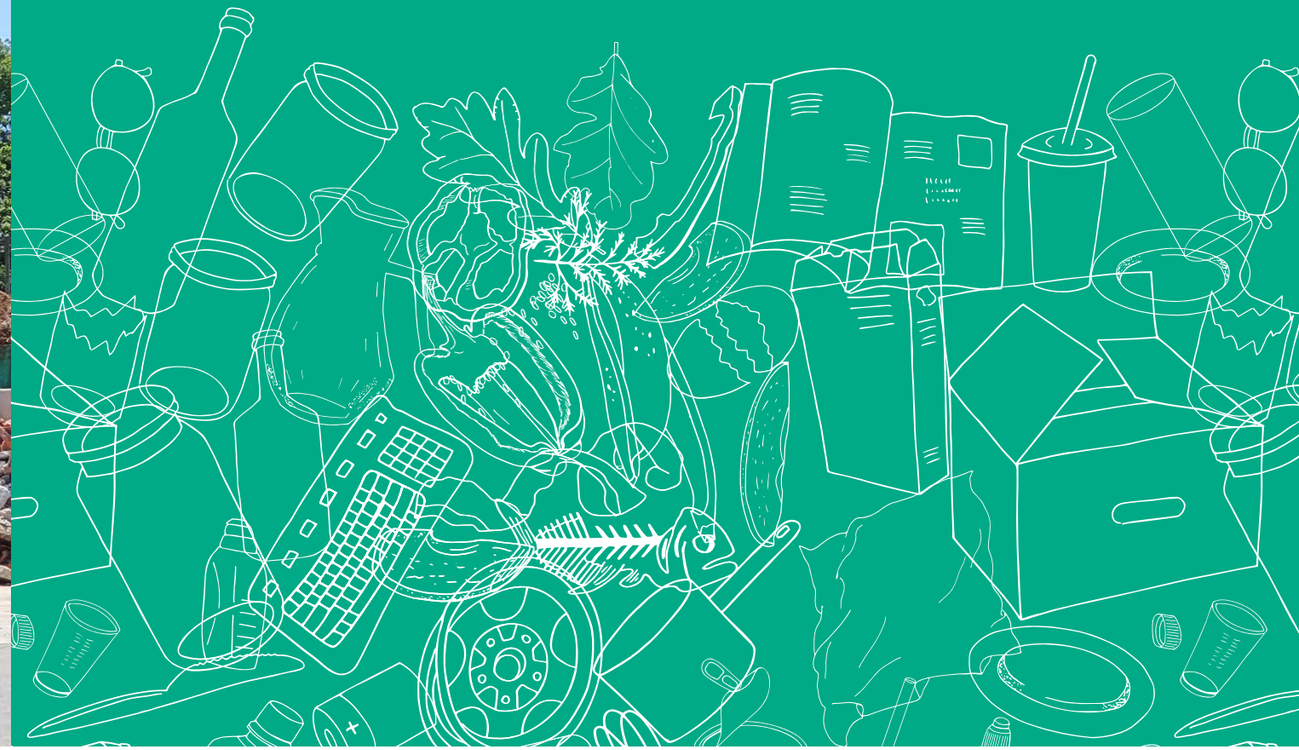

Organisation & moyens affectés au service

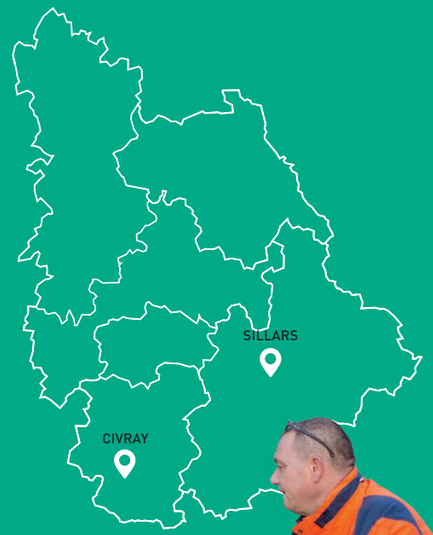

	Agents	Véhicules
Sillars	25	8
Civray	11	3
Transfert	2	5 (2 tracteurs et 3 FMA)

	Centre-ville Civray La Roche-Posay Montmorillon	Hors centre-ville + zone rurale
	Porte à porte	Porte à porte + Point de regroupement
Ordures Ménagères Résiduelles (sac noir)	2 passages / semaine	1 passage / semaine
Emballages et papiers (sac jaune)	1 passage / semaine	1 passage / semaine
Déchets alimentaires (bac marron 30L)	1 passage / semaine	
Textiles Linges Chaussures (borne d'apports volontaires)	46 bornes d'apports volontaires + 21 bornes en déchèterie + 4 bornes en points associatifs = 1 borne pour 819 hab	
Verre (borne d'apports volontaires)	327 bornes disponibles sur tout le territoire soit 1 borne pour 177 hab	

Ordures Ménagères et Assimilées par habitant (OMA)

184 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
66% des OMA

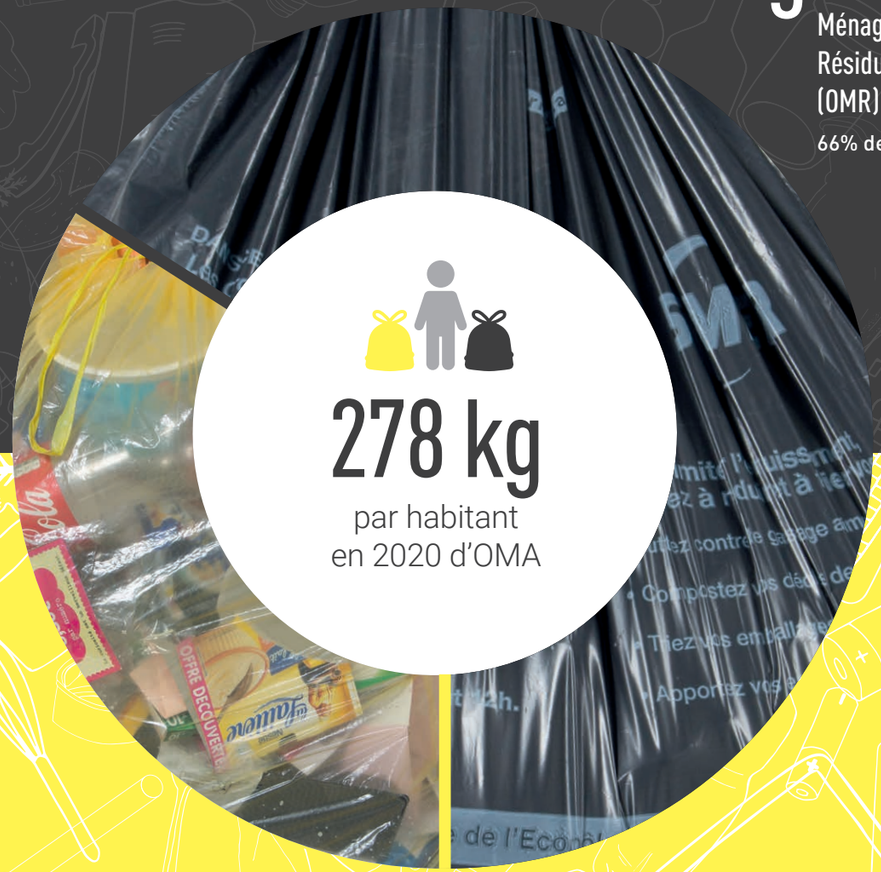

278 kg
par habitant
en 2020 d'OMA

94 kg de recyclables
34% des OMA

45 kg d'emballages et papiers
16% des OMA

45 kg de verre
16% des OMA

4 kg de textiles
2% des OMA

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Bien que dans une proportion moindre qu'en 2019 (-5%), la collecte des ordures ménagères résiduelles poursuit sa diminution en 2020 (-2%).

Ce résultat confirme la tendance continue enregistrée depuis 2010 avec une baisse de 19% sur la période 2010/2020.

Cela est d'autant plus satisfaisant que la crise sanitaire et la suspension d'un certain nombre de services au cours du 1er confinement aurait pu inverser cette tendance (déchèteries et collecte sélective des emballages et du papier).

184 kg
par habitant en 2020

187 kg par habitant en 2019, soit -2%

237 kg/hab en 2019 en Nouvelle-Aquitaine
200 Kg/hab en 2019 dans la Vienne

- 43 kg
par habitant d'ordures ménagères résiduelles (sac noir) depuis 2010, soit -19%

Évolution des tonnages d'OMR entre 2010 et 2020
(en incluant les modifications de périmètres)

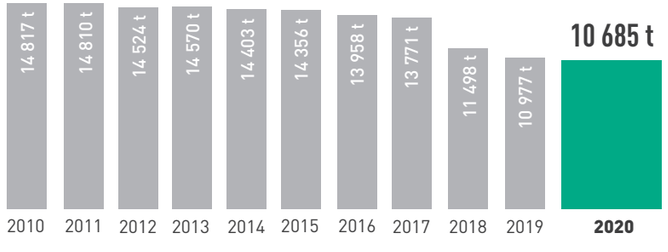

Depuis 2018, le périmètre syndical a été modifié avec le retrait de 4 Communes (Chauvigny, Jardres, La Puye et St Radegonde), ce qui influe sur les valeurs absolues contenues dans le graphique ci-dessus.

La collecte des emballages et du papier

Avec une baisse de 6%, la performance de la collecte sélective des emballages et du papier a pâti de la crise sanitaire et de la suspension du service au cours du 1er confinement.

Les opérations spéciales de collecte du papier par les différentes associations du territoire ont dû notamment être stoppées pendant un temps.

Depuis 2010, la tendance demeure positive avec une évolution de 5%.

45 kg
par habitant en 2020

48 kg par habitant en 2019

57 kg/hab en 2019 en Nouvelle-Aquitaine
52 Kg/hab en 2019 dans la Vienne

+ 3 kg
par habitant d'emballages et de papiers recyclables (sac jaune) depuis 2010

-20% pour la collecte des papiers par les associations par rapport à 2019

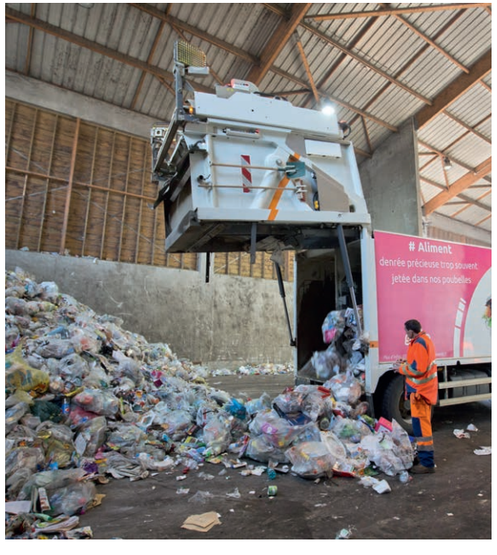

Évolution des tonnages d'emballages et papiers entre 2010 et 2020
(en incluant les modifications de périmètres)

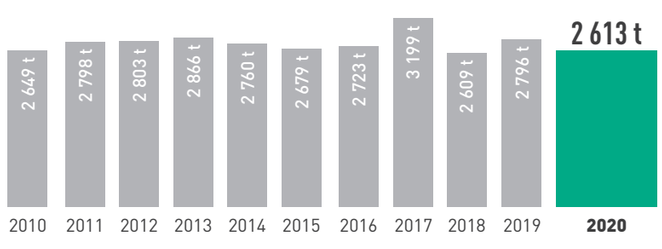

Depuis 2018, le périmètre syndical a été modifié avec le retrait de 4 Communes (Chauvigny, Jardres, La Puye et St Radegonde), ce qui influe sur les valeurs absolues contenues dans le graphique ci-dessus.

La collecte du verre

45 kg
par habitant en 2020

43 kg/hab par rapport à 2019, soit + 5 %

39 kg/hab en 2019 en Nouvelle-Aquitaine
37 Kg/hab en 2019 dans la Vienne

En 2020, la collecte du verre poursuit sa progression, avec une performance en hausse de 5 % par rapport à 2019.

La densification des bornes débutée en 2020, ainsi qu'un renforcement de leur entretien doit contribuer à ce bon résultat. La collecte du verre est déléguée à un opérateur privé *Garnier Logistique et Transport* (44150 St-Géréon), dans le cadre d'un marché conclu en 2019 pour 5 ans.

Évolution des tonnages du verre entre 2010 et 2020
(en incluant les modifications de périmètres)

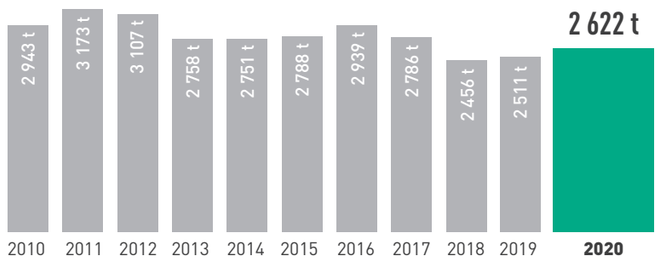

Depuis 2018 le périmètre pris en compte a été modifié (sans GP).

La collecte des Textiles, Linges de maison et Chaussures

4 kg
par habitant en 2020

5 kg/hab en 2019

3 kg/hab en 2018 en Nouvelle-Aquitaine

233 tonnes
collectées en 2020

- 53 tonnes
par rapport à 2019

La collecte des TLC est assurée par l'association Le Relais (Creuse).

Évolution des tonnages des TLC entre 2017 et 2020

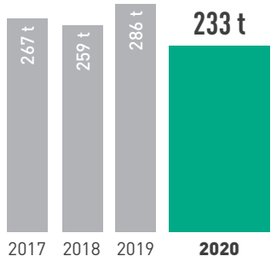

Les apports en déchèterie

16 déchèteries, soit 1 déchèterie / 4 000 hab
+ 1 partagée avec la CUGP

16,9 ETP, soit 27 205 heures d'ouverture

7 véhicules polybenne

5 remorques

7,7 ETP, soit 12 427 heures

4 431 rotations

226 kg

par habitant de déchets apportés en 2020
en déchèterie dont :

83 kg/hab
de déchets verts
-14 kg/2019

54 kg/hab
de tout-venant
-1 kg/2019

17 kg/hab
de déchets mobiliers
+1 kg/2019

– 12 kg/hab par rapport à 2019

261 kg/hab en 2019 en Nouvelle-Aquitaine
231 kg/hab en 2019 dans la Vienne

76%

des déchets sont valorisés
(hors gravats)

Après des années de hausse et pour la 2ème année consécutive, la quantité de déchets apportée en déchèterie est en recul substantiel de 5%.

Ce sont les apports de végétaux qui expliquent pour l'essentiel ce recul avec une baisse de 17%. Les autres flux de déchets ne connaissent pas d'évolutions sensibles. Le tout-venant notamment demeure stable.

La crise sanitaire et la fermeture temporaire des sites au cours du printemps 2020 influent fortement sur ces résultats.

3 déchets sur 4 collectés en déchèterie font l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

Tonnages collectés en déchèterie en 2020

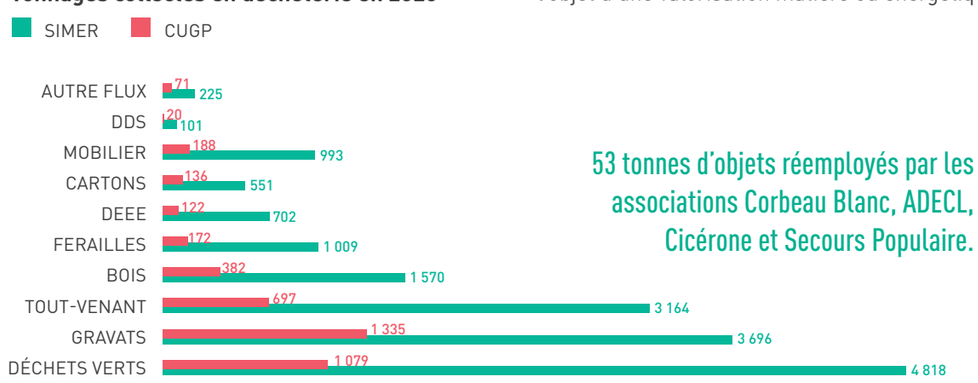

53 tonnes d'objets réemployés par les associations Corbeau Blanc, ADECL, Cicérone et Secours Populaire.

Évolution des tonnages collectés en déchèterie entre 2010 et 2020

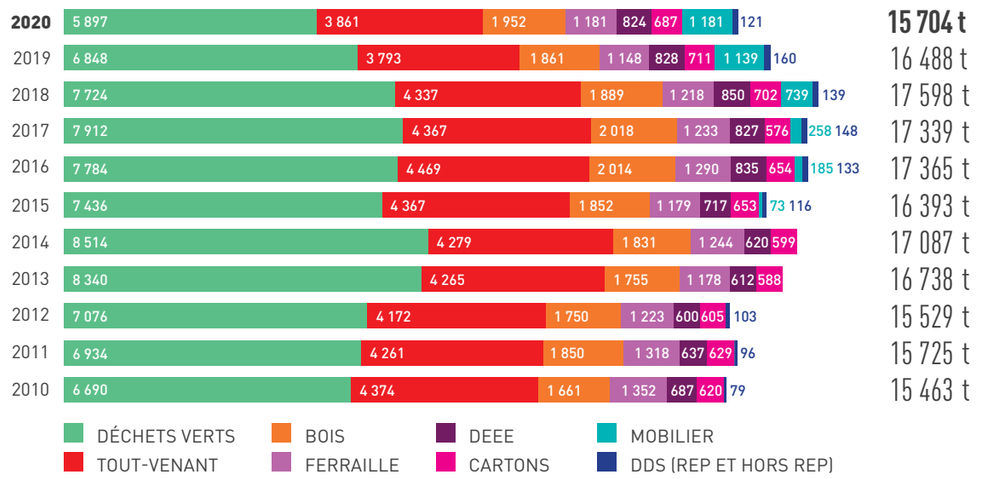

Kilos collectés par habitant en 2020

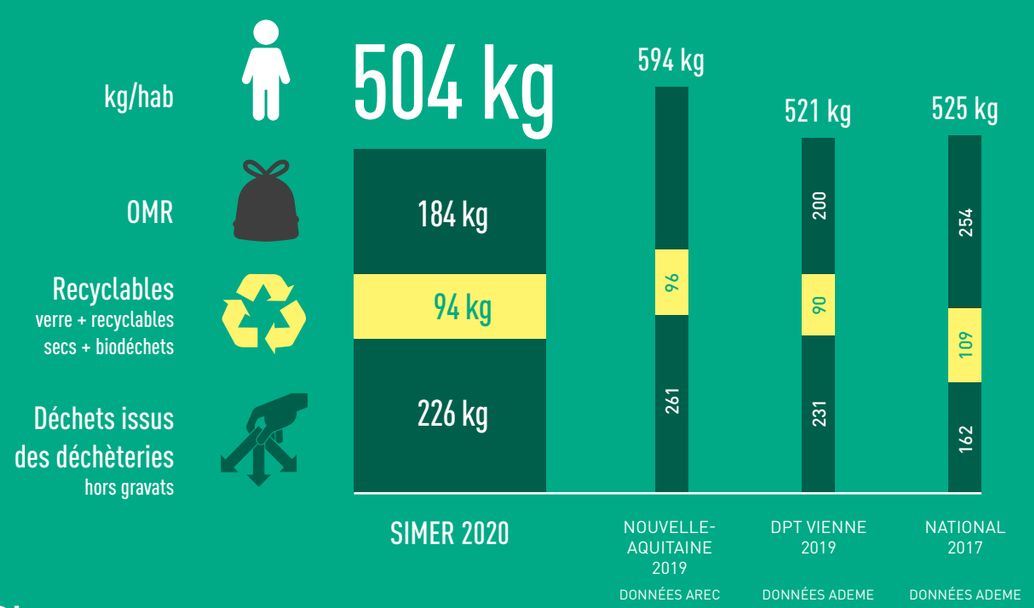

Mesures prises pour prévenir l'impact environnemental de nos activités

Actions menées en 2020

- **Renforcement de la « Trame Verte et Bleue »** du site de l'Eco-Pôle via la création d'une nouvelle mare.
- **Implantation d'une nouvelle centrale photovoltaïque** d'une superficie de 4.2 ha sur l'ancienne décharge de Montmorillon. Production d'électricité envisagée : 4 150 MWh, soit l'équivalent de la consommation d'environ 2 300 habitants (hors chauffage).
- **Production d'électricité de l'installation photovoltaïque de Pindray** : 5 976 MWh équivalent de 3 312 habitants (hors chauffage).

Actions prévues en 2021

- Installation d'une station de lavage et d'un système de traitement des eaux pour la nouvelle agence de collecte basée à Civray.
- Amélioration des réseaux d'eaux résiduaires pour un meilleur traitement de celles-ci (Eco-Pôle).
- Renforcement du suivi concernant la gestion des pollutions sur les différents sites (procédures).
- Utilisation de produits éco-labellisés pour l'entretien des locaux.

Le traitement

En 2020, tous flux et tous territoires confondus, le SIMER a valorisé et/ou traité 40 545 tonnes déchets.

72% de ces déchets, soit 29 301 tonnes étaient des déchets ménagers ou assimilés produits dans l'une des 85 communes ayant transféré au SIMER la compétence collecte et traitement des déchets. Ce chiffre est en recul de 4% par rapport à 2019.

Ces déchets sont principalement traités dans la Vienne, répondant ainsi à l'impératif de proximité, indispensable pour limiter l'impact environnemental de ceux-ci et à maîtriser les coûts de transport.

- TOUT-VENANT & ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES > transfert
- VÉGÉTAUX > compostage
- GRAVATS > remblaiement de carrière
- RECYCLABLES > tri des déchets
- TOUT-VENANT & ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES > enfouissement
- VERRE > recyclage en unité de préparation de calcin
- FÉRAILLES > recyclage

85 communes

Comparatif 2019 / 2020

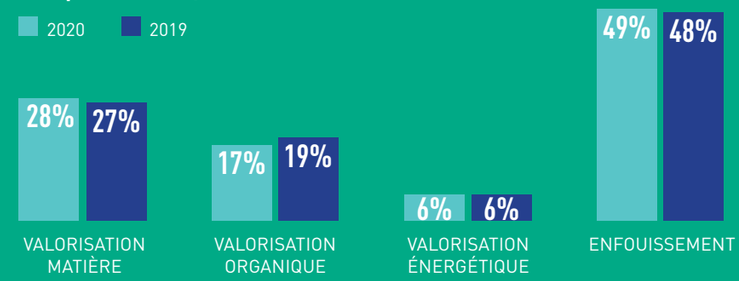

85 communes

La valorisation matière » 28%

La valorisation matière représente 28% des tonnages traités en 2020 soit 1 point de plus que l'année dernière.

Elle est calculée à partir :

- des tonnages triés et valorisables des emballages/papiers collectés passant par le centre de tri ainsi que du verre, textile et carton ;
- des tonnages collectés et triés en déchèterie de la ferraille, des DEEE, du mobilier, des piles, des batteries, des lampes, du polystyrène, des films plastiques, des plastiques durs et des pneus.

Centre de tri
29% : 2 378 t
(2019 : 2 560 t = 32%)

Apport volontaire
35% : 2 855 t
(2019 : 2 797 t = 34%)

Déchèteries
36% : 2 878 t
(2019 : 2 772 t = 34%)

85 communes

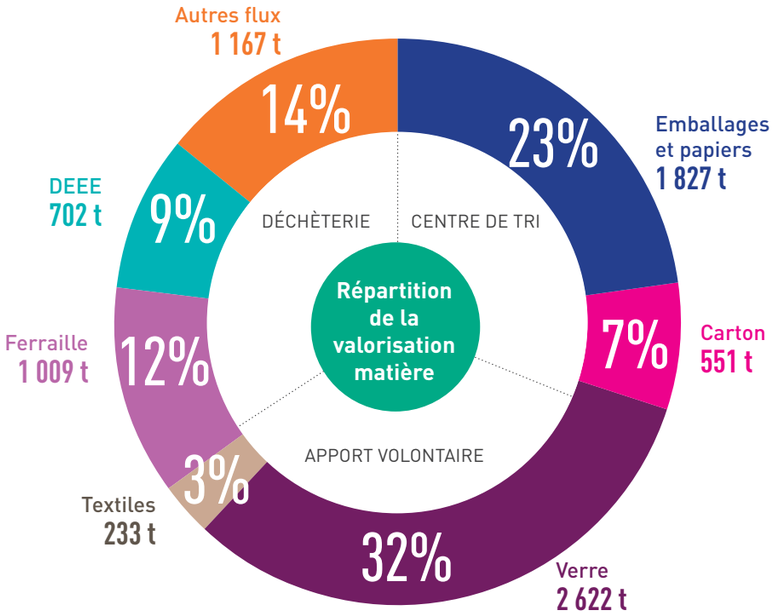

Les indicateurs techniques du centre de tri

Les tonnages entrant dans le centre de tri sont en baisse en raison de la fin de la prestation de tri des emballages pour le SYMCTOM du Blanc. Par ailleurs, la crise sanitaire a entraîné la suspension momentanée des collectes sélectives au cours du printemps 2020.

Évolution des tonnages entrants au centre de tri de 2010 à 2020

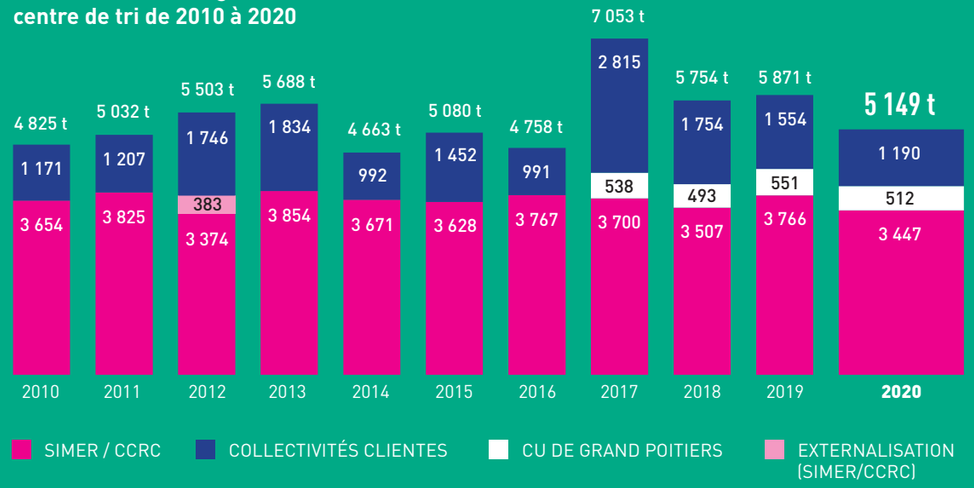

Production 2020 du centre de tri

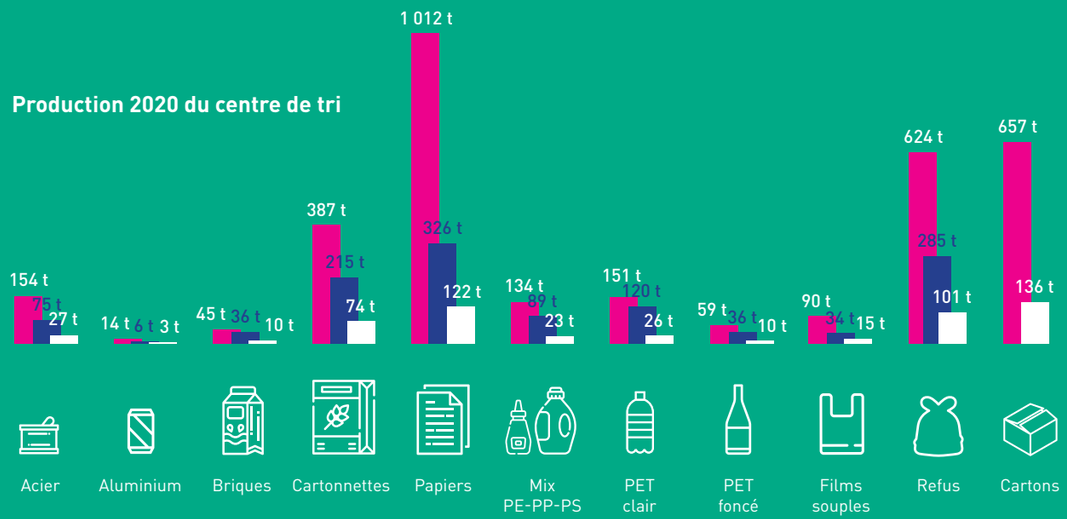

La valorisation organique » 17%

La valorisation organique désigne l'ensemble des modes de gestion des déchets biodégradables (déchets verts, déchets alimentaires).

Pour effectuer cette valorisation, le SIMER a recours à 2 plateformes de compostage, dont l'une est située à SILLARS est la propriété du syndicat.

En 2020, la valorisation organique s'est contractée de 2 points, en raison de la baisse substantielle des apports de déchets verts en déchèterie.

85 communes

Vie de l'installation

Tonnages entrants sur les sites de traitement

	Déchets verts	Déchets alimentaires
SIMER Sillars	5 620 t	226 t
VALOR-LISE Champagné-Saint-Hilaire	1 269 t	9 t

7 124 t
traitées en 2020

La valorisation énergétique » 6%

La valorisation énergétique est calculée à partir :

- Du bois de classe A et de classe B traité sur la plateforme du SIMER ;
- Des tonnages de déchets dangereux collectés en déchèterie ;
- De la partie ligneuse des déchets verts.

Nous parlons de valorisation énergétique dès lors que l'élimination du déchet produit de l'énergie pouvant être réutilisée.

6 % des déchets collectés par le syndicat font l'objet d'une valorisation énergétique. Ce chiffre est stable entre 2019 et 2020.

Les tonnages entrants sur la plateforme de traitement du bois de SILLARS (2 866 tonnes) connaissent une légère baisse de 1%.

Le bois B constitue le flux majoritaire 2 526 tonnes, mais en baisse de 4%, alors que le bois A (340 tonnes) progresse de 31%. C'est notamment le flux émanant des professionnels qui est le plus dynamique.

A noter, que la crise sanitaire a tendu la filière de valorisation du bois B, ce qui explique que les sorties (2237 tonnes) sont en baisse de 10%.

221 tonnes de bois A ont été vendues dans des chaudières locales (+ 56%).

85 communes

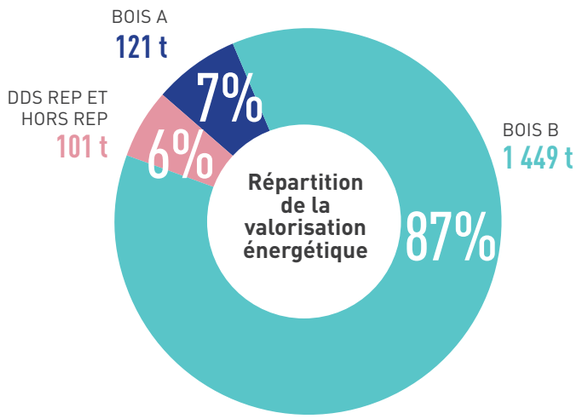

Vie de l'installation

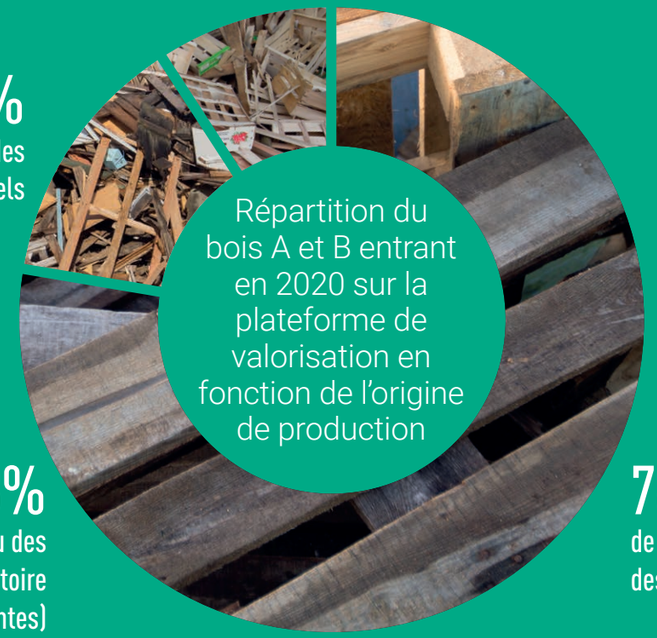

Évolution des tonnages collectés du bois traité et non traité depuis 2015

BOIS A

Bois non traité, issu des sous-produits de la transformation du bois brut, bois secs non-traités et non peints, palettes...

BOIS B

Bois faiblement traité, qui rassemble les panneaux, les bois d'ameublement, les bois de démolition exempts de gravat...

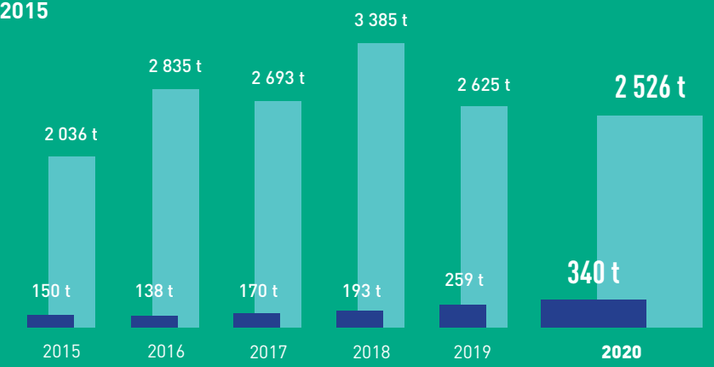

Le traitement des déchets ultimes » 49%

Les déchets ultimes ne sont plus valorisables par recyclage ou valorisation énergétique. Au sens de la loi se sont les seuls à pouvoir être stockés (enfouis) en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).

Ces déchets ultimes sont composés de 3 flux majoritaires que sont les Ordures Ménagères Résiduelles, le tout-venant des ménages et des professionnels et les refus du centre de tri.

En 2020, le tonnage de déchets enfouis est en baisse de 2% par rapport à 2019. Cette baisse concerne le territoire sur lequel, le SIMER dispose de la compétence collecte et traitement des déchets, soit 85 communes, et les 2 flux majoritaires que sont les ordures ménagères résiduelles et le tout-venant.
Seuls les refus issus du tri des emballages et du papier sont en augmentation, sous l'effet de l'arrêt momentané du fonctionnement du centre de tri au cours du 1er confinement.

85 communes

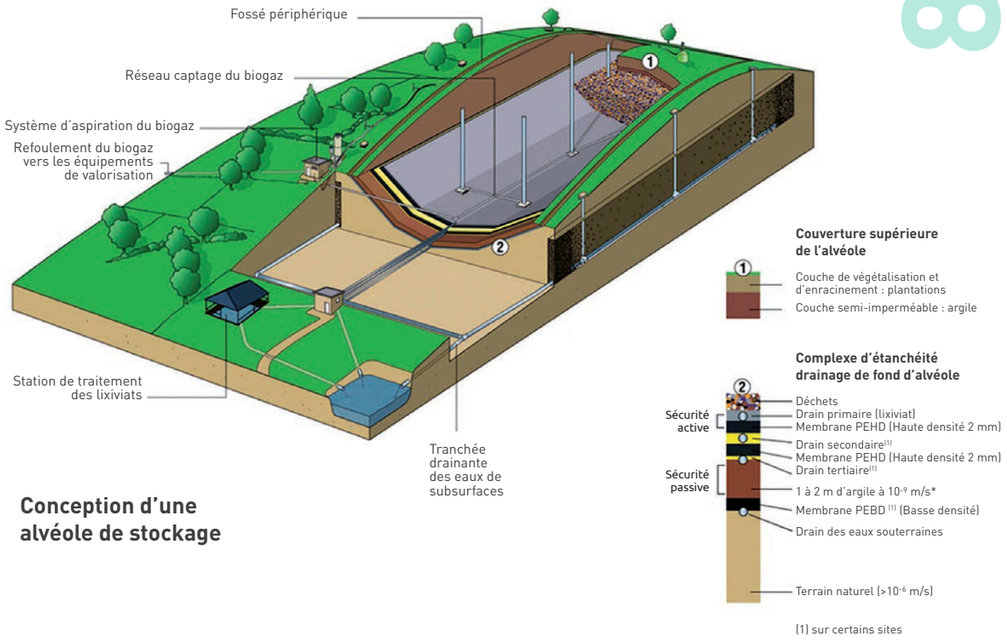

Conception d'une alvéole de stockage

19 948 tonnes enfouies en 2020

20 559 enfouies en 2019

Évolution des tonnages enfouis entre 2016 et 2020

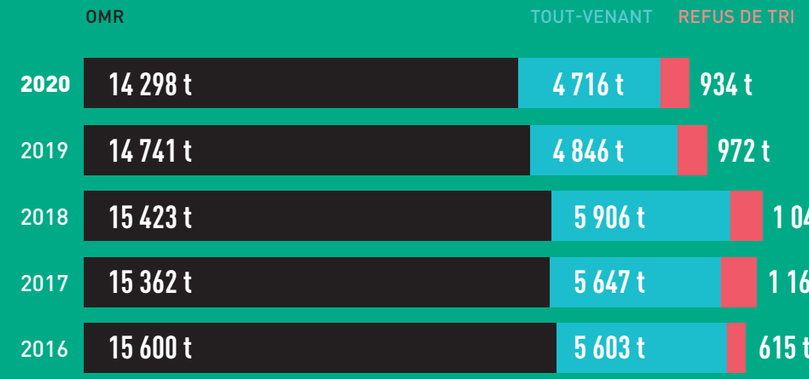

Tonnages enfouis en fonction de leur provenance

	OMR			TOUT-VENANT			REFUS DE TRI		
	2020	2019	^v	**2020**	2019	^v	**2020**	2019	^v
SIMER	10 685 t	10 977 t	-3%	3 164 t	3 189 t	-1%	549 t	475 t	+16%
CCCP (territoire de l'ex CCRC)	1 676 t	1 703 t	-2%	438 t	545 t	-20%			
CUGP	1 937 t	2 021 t	-4%	697 t	604 t	+15%	101 t	70 t	+44%
Déchets hors ménages	0 t	41 t	-100%	416 t	509 t	-18%	285 t	427 t	-33%

Les déchets non ménagers

Sont considérés comme déchets non ménagers ceux pour lesquels une collecte spécifique a été réalisée. Pour autant, les déchets apportés par les professionnels ou les collectivités en déchèterie sont assimilés à ceux des ménages.

1 933 tonnes

de déchets hors ménages ont été pris en charge par le syndicat en 2020. Ce chiffre est en recul de 15% par rapport à celui de 2019.

211 rotations

sur l'année dédiées aux professionnels.

Total des déchets hors ménages entre 2017 et 2020

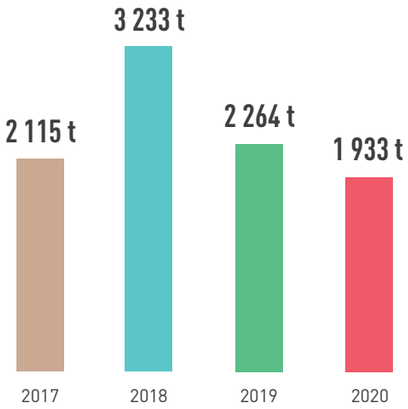

Évolution 2017/2020 de la répartition des déchets hors ménages par flux

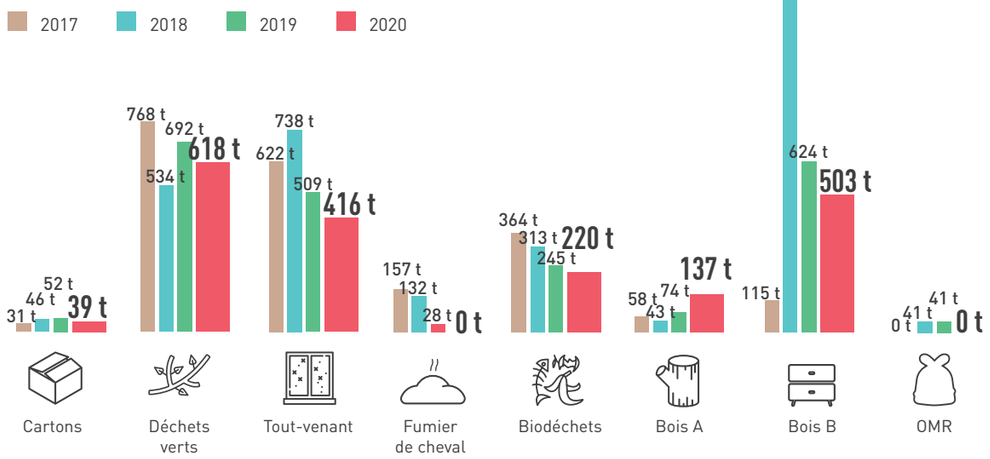

Tonnage 2020 des déchets hors ménages par type de producteur

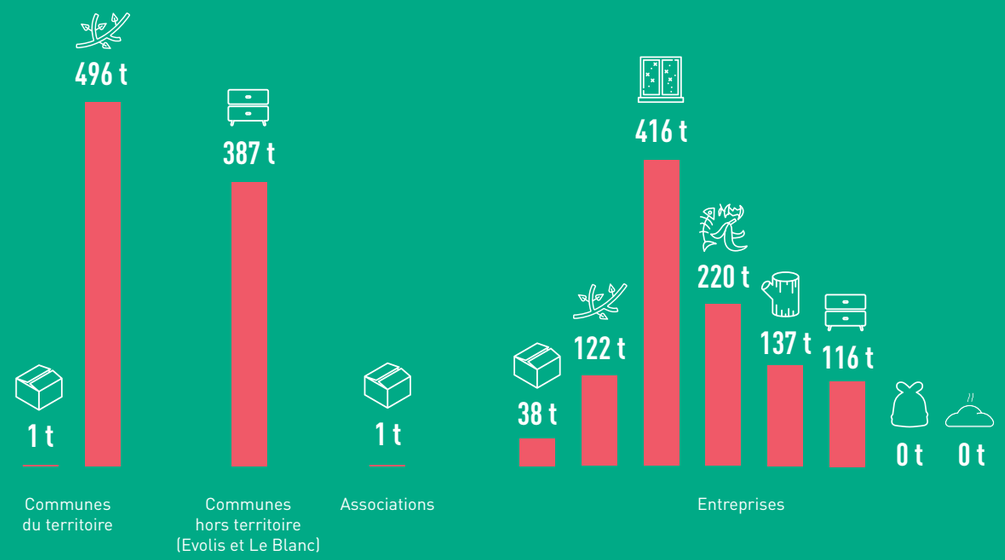

Synthèse des flux collectés et traités

pour le territoire concerné par un transfert de compétence collecte et/ou traitement

Déchets ménagers résiduels	Papiers & Emballages en mélange	Papiers seuls	Verre	Textile
10 685 t 184 kg/hab	2 230 t — 45 kg/hab — 383 t		2 622 t 45 kg/hab	233 t 4 kg/hab
1 676 t 207 kg/hab	277 t 34 kg/hab		316 t 39 kg/hab	10 t 1 kg/hab
12 361 tonnes collectées	2 890 tonnes collectées		2 938 tonnes collectées	243 tonnes collectées
STOCKAGE	**CENTRE DE TRI**		**VALORISATION**	
Valorisation potentielle d'énergie et de biogaz (non quantifiée)	REFUS	Freinte 96 tonnes 3,3%	2 952 t ST- GOBAIN	243 t Le Relais
	549 tonnes SIMER/CCRC 15%			
	2 245 tonnes 77,7%	Stock restant à trier au 31/12/2020 198,973 t		
	VALORISATION MATIÈRE			

Papiers	1 012 t	NORSKE SKOG à Golbey (88)
Briques alimentaires	45 t	REVIPAC - Site de SCA Tissues France à Hondouville
Plastiques	435 t	VALORPLAST
Acier	154 t	SUEZ
Alu	14 t	SUEZ
Cartonnettes	387 t	SUEZ

66 201 habitants en 2020

SIMER (compétence exercée en régie)
CCRC (prestation exercée par les équipes du SIMER)
Déchets non ménagers

Biodéchets	Déchets verts	Déchèteries (hors DV et gravats)	Gravats
15 t	4 818 t	8 316 t	3 696 t
0 t	369 t	1 033 t	385 t
221 t	618 t	1 055 t	0 t
5 805 tonnes de déchets verts collectées 236 tonnes de biodéchets collectées		6 386 tonnes d'autres déchets valorisables collectées	4 018 tonnes de tout-venant collectées
			4 081 tonnes de gravats collectées
COMPOSTAGE	**BOIS A ET B**	**STOCKAGE**	
2 plateformes 4 767 t à Sillars (SIMER) 1 278 t à Champagné St-Hilaire (VALORLISE)	1 plateforme 2 484 t à Sillars (SIMER)	2 sites de stockage 1 004 t à Sommières du Clain (SUEZ) 3 014 t au Vigeant (Seché Eco-industries)	
			VALORISATION REMBLAIEMENT DE CARRIÈRE
			Remblai de carrière 4 081 t
VALORISATION ORGANIQUE	**VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**	**VALORISATION MATIÈRE**	

COMPOST		
Particulier	278 t	
Professionnel	2 498 t	

Bois en mélange	2 016 t	LHOIST FRANCE OUEST & BNE
Bois non traité	221 t	Chaudières collectives St-Secondin et Château-Garnier (86)

Cartons bruns	657 t	AFM Recyclage
Batteries	15 t	AFM Recyclage
Ferraille	1 134 t	AFM Recyclage
Autres flux	2 141 t	Prestataires d'ECO-MOBILIER, d'ECO-DDS et d'ECO-SYSTEMES...

Les indicateurs économiques et financiers

La gestion des déchets a connu de nombreuses évolutions au cours des dernières années avec notamment le développement de nouvelles filières et d'obligations réglementaires. Ces évolutions ont eu un impact sur le coût du service rendant l'analyse détaillée de ceux-ci indispensable pour pouvoir les maîtriser.

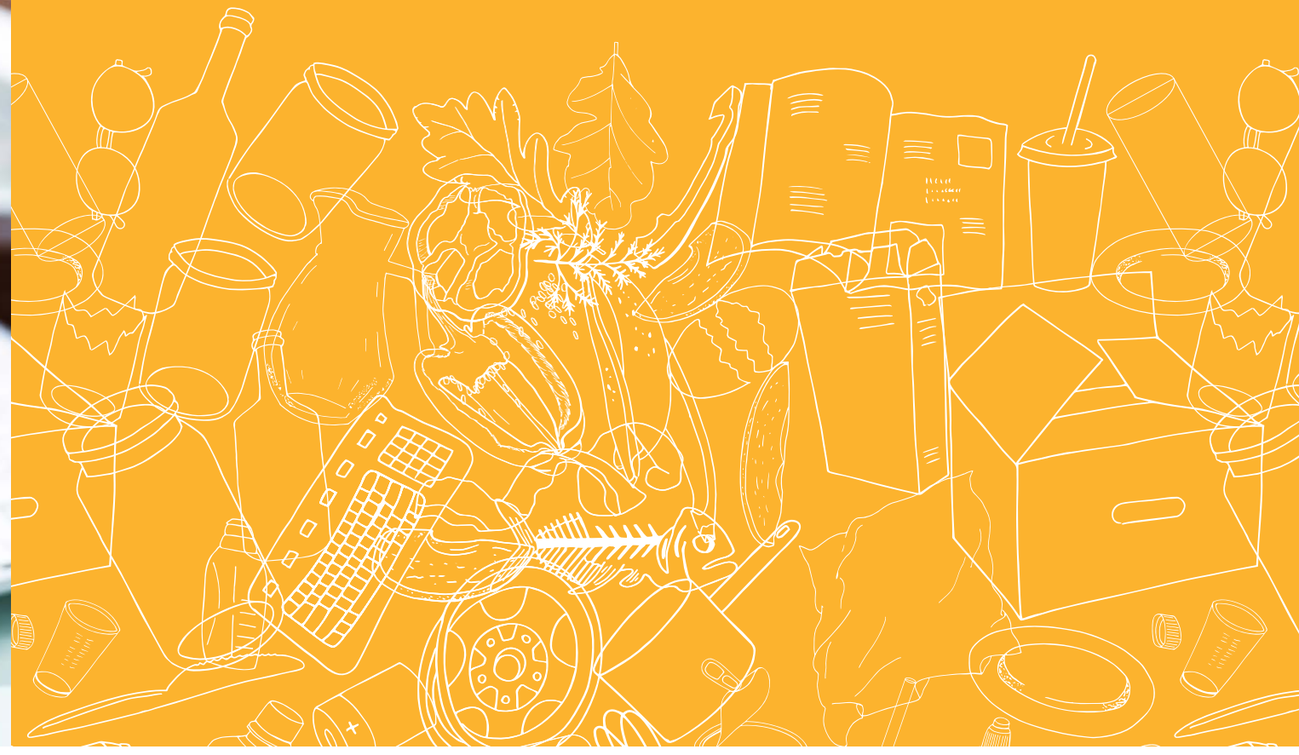

Financement du service

Le service est essentiellement financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), selon les dispositions de l'article 2033-76 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les particuliers

Le montant annuel 2020 de la REOM pour les particuliers est calculé selon deux critères : la fréquence et le type de collecte (porte à porte ou point de regroupement, bout de voie).

	Porte à porte	Point de regroupement ou bout de voie
	13 433 foyers	17 263 foyers
Un ramassage hebdomadaire C1	204 € TTC	195 € TTC
Deux ramassages hebdomadaires C2	253 € TTC	204 € TTC

Les professionnels

Le montant annuel 2020 de la REOM pour les professionnels se compose d'une part fixe, en fonction de la fréquence hebdomadaire de collecte des déchets et d'une part proportionnelle en fonction du volume hebdomadaire de déchets produits, évalué au regard de la dotation et du volume des bacs attribués.

Part fixe

Un ramassage hebdomadaire C1	Deux ramassages hebdomadaires C2
965 professionnels	335 professionnels
204 € TTC	253 € TTC

Part proportionnelle

JUSQU'À 120L (INCLUS)	0 € TTC
DE 121L À 240L	102 € TTC
DE 241L À 600L *	204 € TTC
601L À 1200L	408 € TTC
1201L À 1800L	816 € TTC
1801L À 2400L	1 224 € TTC
ETC.	

* Les bacs de 660L correspondent à un volume utile de 600L

Répartition du produit facturé par territoire

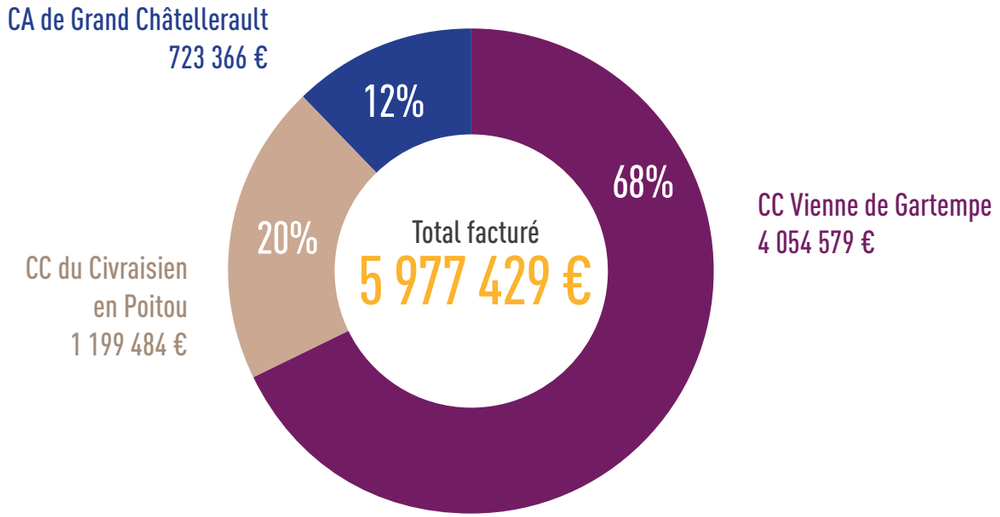

Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Courbe de l'évolution de la TGAP par tonne enfouie

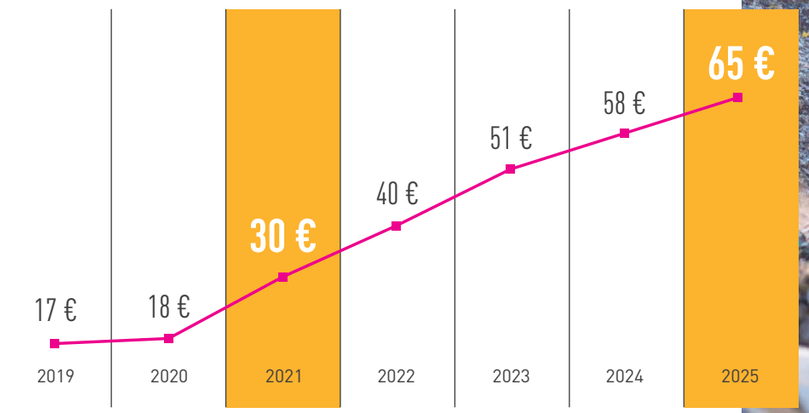

Résultat de l'exercice

Le compte administratif 2020

Les dépenses et recettes d'exploitation

Montant des dépenses	10 297 519,21 €
Montant des recettes	10 445 492,90 €
Résultat de l'exercice	**147 973,69 €**
Résultat antérieur reporté	1 540 796,38 €
Résultat de clôture	**1 688 770,07 €**

Un exercice 2020 particulièrement impacté par la baisse des recettes d'exploitation sous l'effet :

- d'un nouveau **recul de plus de 30% des ventes de matériaux**, soit -178k€ (-25% en 2019),
- d'une **baisse de 9% des soutiens versés par les éco-organismes**, soit -85 k€,
- d'une **baisse de 14% (112k€), des prestations de services**, sous l'effet principal de la fin d'un contrat pour le tri des emballages.

A la clôture de l'exercice, la section d'exploitation fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 1 495 629,66 €

Les dépenses et recettes d'investissement

Montant des dépenses	1 748 919,09 €
Montant des recettes	1 470 004,53 €
Résultat de l'exercice	**- 278 914,56 €**
Résultat antérieur reporté	332 968,98 €
Solde des restes à réaliser de l'exercice	-247 194,83 €
Résultat de clôture	**- 193 140,41 €**

Principaux investissements réalisés en 2020

- Nouveaux véhicules de collecte (3) **660 k€**
- Nouvelle agence de collecte (Bâtiment) **100 k€**
- Dispositifs de pré-collecte (bacs, bennes et colonnes PAV) **82 k€**

Autres dépenses d'investissement

- Remboursement de la dette **625 k€**
- Amortissements des subventions **160 k€**

Les cours des matériaux en forte baisse !

Pour la deuxième année consécutive le syndicat accuse un important recul des recettes issues de la vente de ses matériaux.

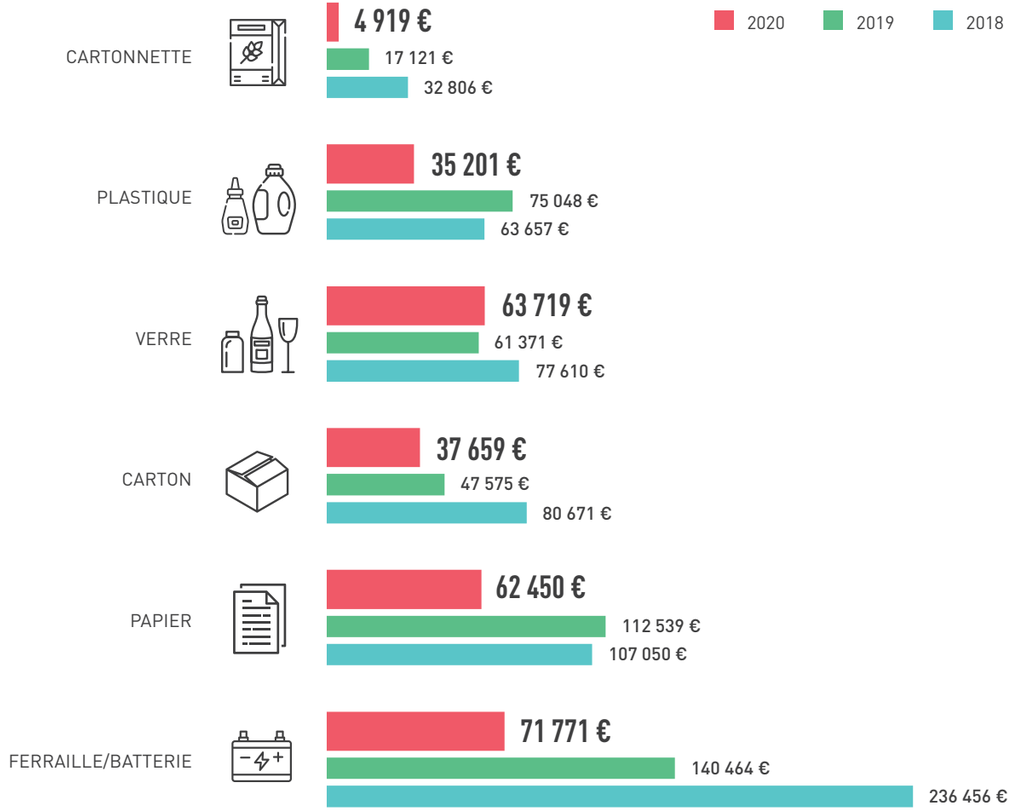

Dépenses d'exploitation

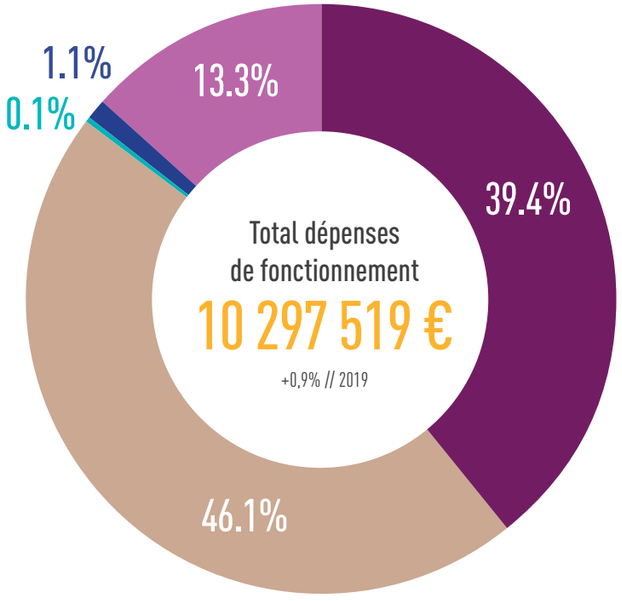

Charges de personnel
4 747 695 € +3,7% // 2019

Charges à caractère général
4 056 232 € -2,0% // 2019

Dotations aux amortissements
1 370 005 € + 4,5% // 2019

Charges financières
116 989 € -13,1% // 2019

Autres charges
6 599 € -82,5% // 2019

Principales prestations sous-traitées à des entreprises extérieures

- Traitement des déchets ultimes et inertes **1,63 M€**
- Collecte du verre **103 k€**
- Traitement des DDS **63,5 k€**
- Valorisation du bois pré-broyé **34 k€**
- Broyage du bois **27 k€**
- Entretien des vêtements de travail **26 k€**
- Valorisation des déchets verts **24,5 k€**

Recettes d'exploitation

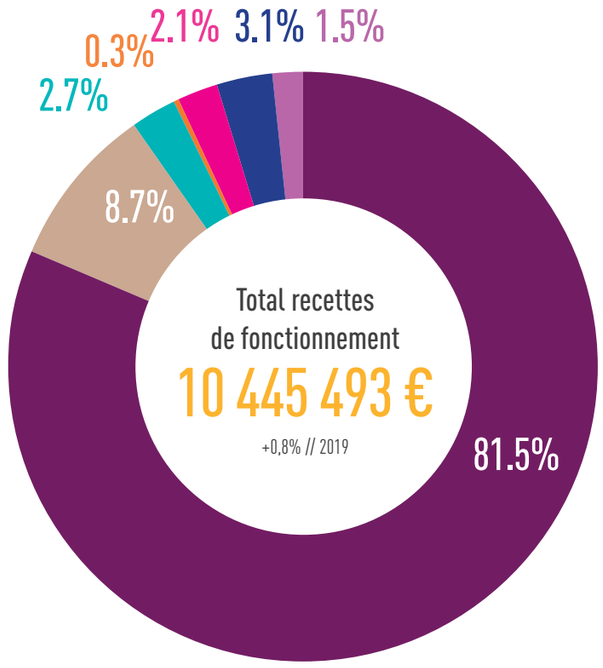

Produits des services et ventes
8 513 653 € -0,4% // 2019

Subventions d'exploitation
906 890 € -8,6% // 2019

Atténuations de charges
324 415 € +12,4% // 2019

Recettes d'investissement
160 548 € +3,7 // 2019

Reprises sur provisions
220 000 € +47,7% // 2019

Autres produits de gestion courante
286 926 € +103,7% // 2019

Produits exceptionnels
33 062 € -60,2% // 2019

Principaux produits des services

- REOM et contributions des EPCI **7,3 M€**
- Prestations pour le tri et le transport des emballages et des papiers **219 k€**
- Prestations de collecte des ordures ménagères **218 k€**
- Prestations réalisées pour le compte des professionnels **104 k€**

Principaux produits issus des ventes

- Matériaux issus du centre de tri (papiers, plastiques, acier ...) **156 k€**
- Matériaux en provenance des déchèteries (ferrailles, batteries ...) **72 k€**
- Verre **64 k€**
- Broyat de bois **38 k€**
- Compost **33 k€**

Principales subventions d'exploitation

- CITEO (emballages et papiers) **720 k€**
- ADEME et REGION NA **60 k€**
- OCAD3E **52,5 k€**
- ECO-MOBILIER **58,5 k€**
- ECO-DDS **10 k€**
- ECO-MOBILIER **6 k€**

Coûts du service*

Répartition des charges

Les deux principaux postes de dépenses du service sont :

le traitement
39% (3 781 714 €)

et la collecte
38% (3 683 186 €)

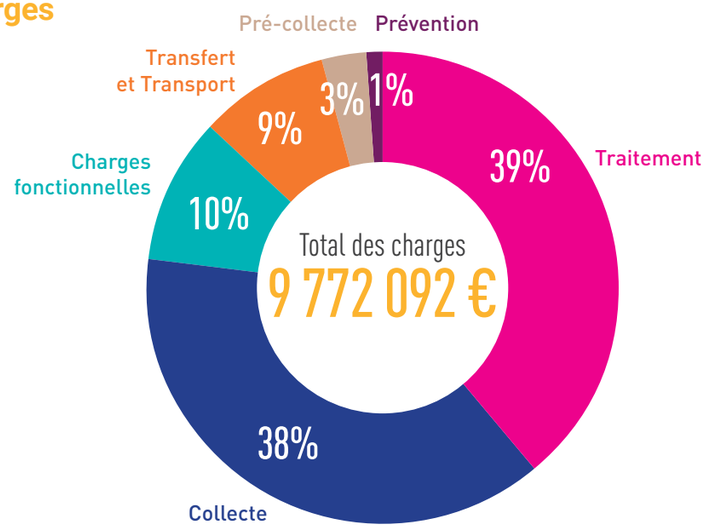

Répartition des recettes

Le service est financé à hauteur de :

65% par les usagers au travers de la Redevance des Ordures Ménagères et des Contributions (6 423 160 €)

35% par des recettes extérieures (prestations de services, ventes de matériaux...) (3 397 044 €)

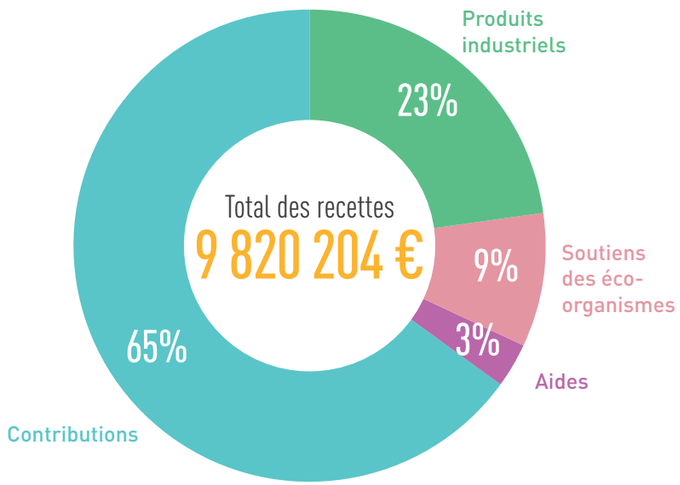

* Données issues de la matrice des coûts 2020

Synthèse des coûts*

Détail des coûts par flux

	OMR	Verre	Recyclables secs	Flux des déchèteries	Autres flux	Total HT
Coûts complets	2 933 233 €	138 187 €	2 639 974 €	3 286 163 €	774 535 €	**9 772 092 €**
	44,31 €	**2,09 €**	**39,88 €**	**49,64 €**	**11,70 €**	**147,61 €/hab**
Coûts aidés	2 431 737 €	29 138 €	1 452 959 €	2 280 179 €	181 035 €	**6 375 048 €**
	36,73 €	**0,44 €**	**21,95 €**	**34,44 €**	**2,73 €**	**96,30 €/hab**

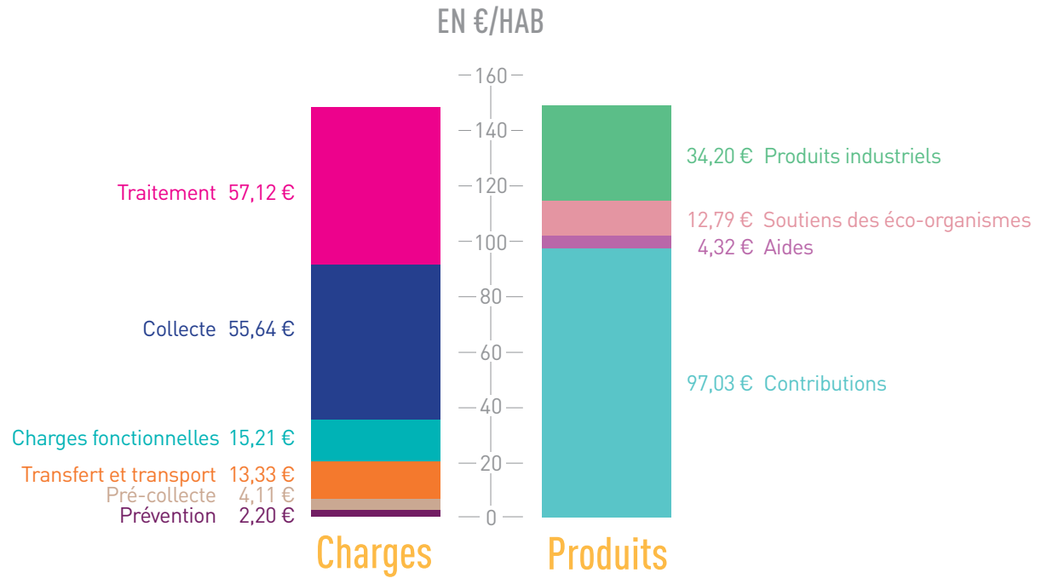

Vos déchets, notre métier Le bilan social

L'une des vertus méconnues de la prévention et la gestion des déchets, est la création de nombreux emplois liés à cette activité. A ce titre, le SIMER est un acteur important du territoire qui s'efforce de pratiquer une politique de formation soutenue pour accompagner ses agents dans des métiers en constante évolution.

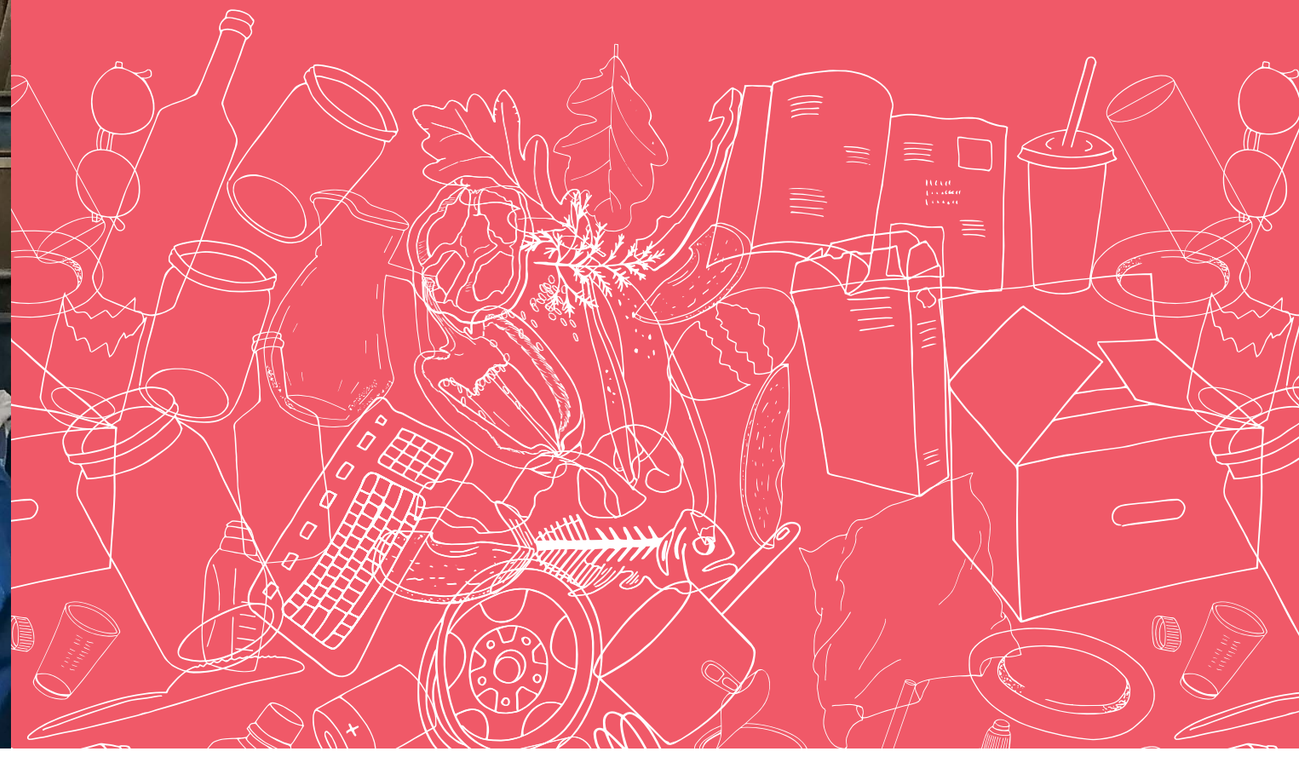

Nombre d'agents par service en 2020

123 agents

73 titulaires
23 contrats droit privé
27 emplois aidés

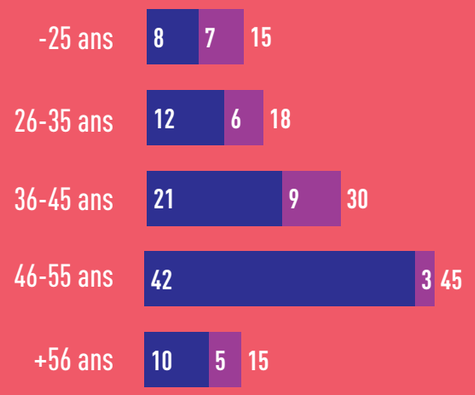

76% d'hommes

24% de femmes

Formations

59 agents
ont suivi au moins une formation en 2020, représentant 40% de l'effectif

957 heures
soit 159,5 jours de formation sur l'année (1422 h en 2019)

22 998 €
versés à des organismes de formations
16 447 €
de cotisations au CNFPT
39 445 € au total

Bilan CT /CHSCT

Le Comité Technique et le Comité Hygiène et Sécurité se sont réunis en présentiel à 3 reprises, le 11 février, le 23 juin et le 9 décembre 2020. Des réunions informelles du CHSCT ont été également organisées pour gérer les conséquences de la crise sanitaire. Le Comité technique a également été saisi du plan de formation, du versement d'une prime exceptionnelle liée au COVID 19, du planning des congés ou encore des modifications intervenues dans l'organisation des services. Ces instances paritaires ont été à nouveau installées le 9 décembre 2020 suite à l'élection du nouvel exécutif du SIMER le 5 octobre 2020.

Absentéisme évolution 2017 à 2020

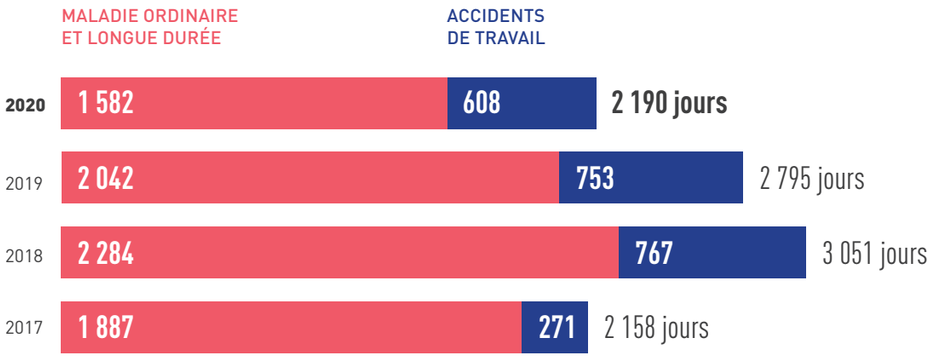

Projets 2021

Déploiement de la redevance incitative

En raison de la pandémie de COVID-19 en 2020, le projet de redevance incitative n'a pas pu être déployé comme prévu. Les actions prévues en 2020 sont reportées en 2021, afin d'assurer une mise en œuvre au 1er janvier 2022.

De plus, il a été décidé d'assurer un service de qualité préalablement à la mise en œuvre, en rencontrant les foyers individuellement lors d'une phase d'enquête distribution de mi-mai à décembre 2021. Ce dispositif permettra de doter 90% des usagers du SIMER de bacs individuels d'ordures ménagères et de tri sélectif, et de PASS déchets pour les 10% des usagers concernés par les points d'apports collectifs. 27 personnes rejoignent les équipes du SIMER pour assurer ce dispositif.

Stratégie biodéchets

Le SIMER déploie sa stratégie Biodéchets fondée sur les deux appels à projets OPREVERT et TRIBIO, obtenus auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. Cela passe notamment pour l'année 2021 par la distribution de composteurs individuels auprès des particuliers et le développement de sites de compostage collectif. Grâce à l'appel à projets TRIBIO, une animatrice va également rejoindre les effectifs du SIMER afin d'étoffer les équipes sur cette thématique. L'enjeu autour des biodéchets est crucial pour accompagner les usagers dans la réduction de leurs déchets et venir compléter le dispositif de redevance incitative.

Ecologie Industrielle et Territoriale

Le SIMER a été lauréat de l'appel à projet EITNA (Ecologie Industrielle et Territoriale Nouvelle-Aquitaine) lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. Cet appel à projets doit permettre d'initier une démarche d'EIT sur les territoires de la CCGV et de la CCCP.

L'objectif est de créer des synergies entre les différents acteurs du territoire (entreprises, associations, artisans, collectivités, ...), afin de mutualiser des achats ou services, de revaloriser certains déchets qui peuvent servir de matière première sur le territoire ou encore de co-construire des projets s'intégrant dans une démarche d'économie circulaire.
Dans le cadre de cet appel à projets, une animatrice a été recrutée en décembre 2020, afin de mettre en œuvre le dispositif. Un premier Comité de Pilotage a eu lieu en mars 2021.
Les premiers groupes de travail et ateliers synergies se dérouleront sur l'année 2021.

Développement du réemploi dans le Sud-Vienne

Le SIMER va continuer son travail de développement du réemploi dans les déchèteries en lien notamment avec les associations Corbeau Blanc et Cicerone.

Préparation de l'intégration à compter du 1er janvier 2022 de l'ex communauté de commune de la région de Couhé

En 2009, l'ex CC de la Région de Couhé avait transféré au SIMER, la seule compétence traitement des déchets et les opérations de transfert et de transport qui s'y rapportaient. En 2021, la CC du Civraisien en Poitou a décidé pour cette part de son territoire de transférer également au syndicat la compétence collecte des déchets.

Démarche qualité

Recrutement d'un animateur QHSE dans le but de mettre en place une démarche d'amélioration continue des différents services dans les domaines suivants : **qualité, sécurité, hygiène et environnement**.

Actions réalisées en 2020 :
- Création et mise en place de procédures de suivi et d'organisation du centre de tri.
- Standardisation de la méthode de suivi des actions requises suite aux vérifications périodiques réglementaires.
- Sécurisation de la circulation sur le site de l'Eco-Pôle.
- Organisation et mise en place de diverses procédures sur les différents sites en lien avec les arrêtés d'exploitation.
- Veille réglementaire et mise à jour des mesures sanitaires liées à la COVID19, en adéquation avec les mesures gouvernementales.

Organigramme 2020

des postes occupés au 31 décembre 2020

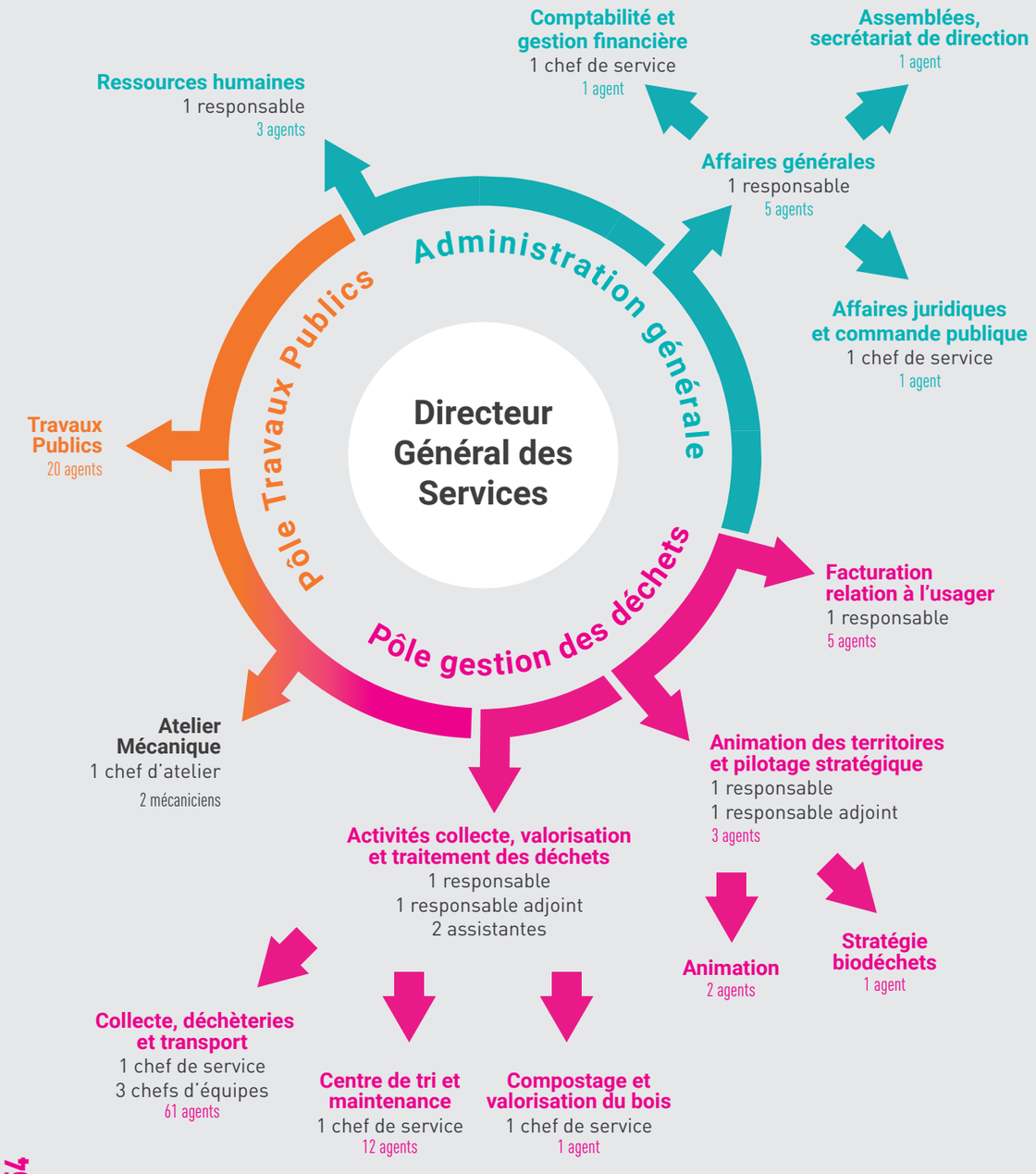

Lexique

ADECL	Association Dynamique d'Entraide du Canton de Lussac-les-Châteaux
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
CA	Communauté d'Agglomération
CAGC	Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
CC	Communauté de Communes
CCRC	Communauté de Communes de la Région de Couhé
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CT	Comité Technique
CMA	Chambre des Métiers de l'Artisanat
CU	Communauté Urbaine
CUGP	Communauté Urbaine de Grand Poitiers
DAE	Déchet d'activité Economique
DDS	Déchets Diffus Spécifiques
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
EIT	Ecologie Industrielle et Territoriale
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETNA	Appel à projet pour promouvoir l'Ecologie Territoriale en Nouvelle-Aquitaine
EITNA	Ecologie Industrielle et Territoriale Nouvelle-Aquitaine
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDND	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
LTECV	Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
OMA	Ordures Ménagères et Assimilées (correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs, jaunes et au verre)
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles (correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs)
PAC	Points d'Apports Collectifs
PE	Polyéthylène
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PP	Polypropylène
PS	Polystyrène
REOM	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REP	Responsabilité Élargie des Producteurs
RI	Redevance Incitative
SPPGD	Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
SYMCTOM	Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
TLC	Textiles, Linge, Chaussures

C1/C2 Nombre de ramassage hebdomadaire des déchets. C1 correspond à une collecte par semaine, C2 à 2 collectes par semaine.

Coût complet Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

Coût aidé Le coût aidé correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

Eco-organisme Organisme en charge d'assurer techniquement ou financièrement la collecte séparée des déchets et leurs traitements.

SIMER Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Valorisation énergétique Opération qui consiste à récupérer et valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets par combustion.

Valorisation matière Traitement des déchets permettant leur réemploi, réutilisation ou recyclage.

Valorisation organique Mode de traitement des déchets organiques ou fermentescibles par compostage ou méthanisation.

Suivez-nous sur et

simer86.fr

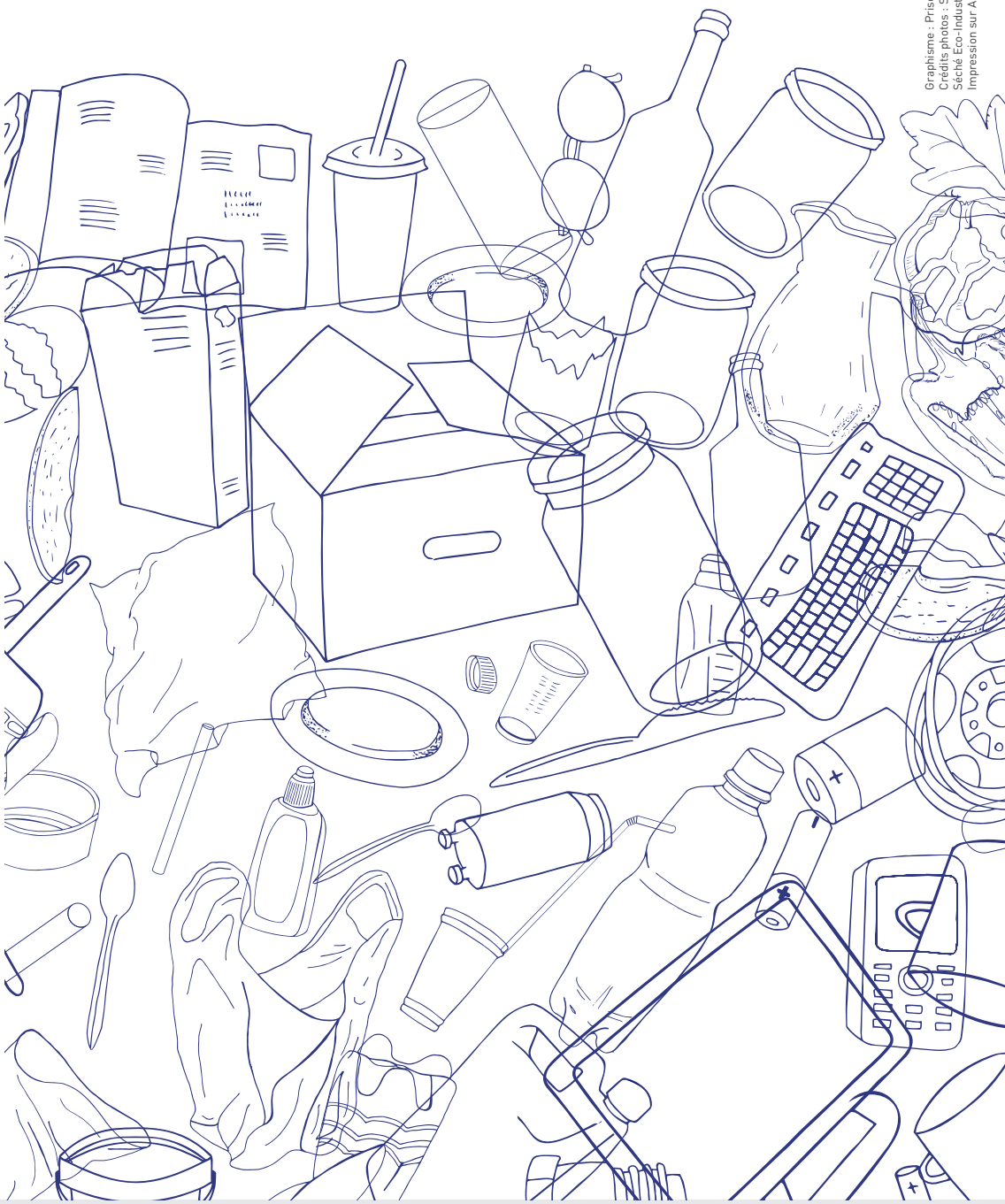

Graphisme : Priscilla Saule / www.priscillasaule.com
Crédits photos : SIMER, Sébastien LAVAL, Séché Eco-Industries, CITEO, iStockphoto.
Impression sur Arcoprint et Print speed offset

Siège Administratif et Pôle Travaux Publics

31 rue des Clavières BP 60040 - 86501 MONTMORILLON CEDEX
05 49 91 11 90 - siege.administratif@simer86.fr

Pôle Gestion des Déchets

Eco-Pôle - « La Poudrerie » - 86320 SILLARS
05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr